

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LEVÉE DES RESTRICTIONS DE LA CONSOMMATION DE L'EAU À AUBENTON

Laon, le 18 juin 2021

Le 17 juin 2021 nous avons été informés d'une pollution de l'eau du Ton, à la suite de l'accident ferroviaire survenu à Rumigny dans les Ardennes, avec risque de répercussion lors du pompage sur le puits du syndicat des eaux d'Aubenton.

Dans ce contexte, la population avait été invitée à ne pas consommer l'eau du robinet, dans l'attente de la remise en eau du réseau et de prélèvements de contrôles.

Suite aux prélèvements de contrôle réalisés le 18 juin 2021 par le laboratoire LDAR, nous vous informons que les résultats des analyses montrent une qualité d'eau satisfaisante en phosphates sur le Ton (6.28 mg/l) et sur le réservoir (0.084 mg/l) permettant d'assurer une bonne qualité chimique de l'eau distribuée.

La restriction d'usage de l'eau (recommandation de non-consommation) peut donc être levée sur les communes de Any-Martin-Rieux, Aubenton, Beaume, Besmont, Leuze, Logny-Les-Aubenton, Martigny, Watigny.

Un suivi de la qualité de l'eau au niveau du puits et du réservoir est d'ores et déjà programmé.